

Diplôme d'Etat d'Architecte (valant grade de Master)



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Diplôme visé
niveau bac+5
grade master



Domaine(s) d'étude
Aménagement
du territoire,
Architecture,
Urbanisme et
construction,
Arts plastiques
- Arts appliqués
- Design -
Artisanat d'art,
Patrimoine



Accessible en
Formation
initiale



Établissements
Ecole Nationale
Supérieure
d'Architecture
de Toulouse

Présentation

Le master de l'ENSA de Toulouse est une formation en architecture conduisant au Diplôme d'État d'architecte (DEA). L'objectif visé en master est de former des architectes capables de mettre en œuvre, dans diverses situations et dans des parcours professionnels variés ce qui fait leur compétence: la capacité, comme acteur du processus de transformation de l'espace, de connaître, d'évaluer et de projeter les données complexes du domaine de l'architecture et l'urbanisme. Les enseignements du cycle master à l'ENSA-Toulouse concourent à ce que l'architecte diplômé d'État en architecture (DEA) puisse faire preuve de sa maîtrise de la conception d'un projet architectural, urbain et paysager.

Le master : un cycle d'approfondissement des connaissances et savoir-faire nécessaires à la conception architecturale, urbaine et paysagère.

Quatre domaines charpentent la formation :

- un approfondissement de la pratique du projet architectural (maîtrise de la complexité programmatique, diversification des échelles d'intervention, études techniques poussées

- un ensemble d'apports spécialisés (ingénierie et techniques, histoire du logement, droit, etc.)

- l'initiation à la recherche dans le cadre de séminaires thématiques (apports scientifiques de haut niveau, exigence académique de rédaction d'un mémoire de master

- une mise en situation professionnelle (stage long en agence, stage complémentaire hors-agence, et stages optionnels

L'enseignement du projet reste au centre de la formation. Il s'agit d'un enseignement (TPCAU) qui réclame des facultés d'analyse de données complexes et de mise en situation spatiale pour, à la fois conceptualiser le projet architectural et urbain et s'interroger sur la forme et le contenu, le " comment " et le " quoi " et proposer des contenus aptes à les mobiliser. Le cursus est composé semestre par semestre de manière à ce que l'étudiant puisse développer ses compétences particulières en vue d'assumer avec pertinence un rôle pivot décisif dans les processus de fabrication des espaces de vie.

Cet enseignement est nécessairement ouvert sur des thématiques et problématiques transversales complexes, Sciences Humaines et Sociales (SHS), Arts et Techniques de la Représentation (ATR), Sciences et techniques pour

l'Architecture (STA), Ville et Territoire (VT), Histoire et Cultures Architecturales (HCA).

Un cycle qui permet une personnalisation du parcours sans disparité, ni dans les acquisitions des savoirs et méthodes nécessaires à la conception architecturale, urbaine et paysagère, ni dans la construction d'une culture architecturale et urbaine.

Un cycle qui confirme l'étudiant dans ses capacités à assumer les responsabilités sociales, culturelles et techniques de l'architecte, en sollicitant de plus en plus ses capacités à faire preuve d'une pensée à la fois critique, créative et responsable dans l'acte de concevoir et construire.

Cette formation pluridisciplinaire poursuit deux objectifs : centrer les études sur le projet d'architecture et nourrir ce champ de la pratique avec les disciplines universitaires contribuant à l'architecture (sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, histoire, principalement). La recherche d'équilibre entre ces deux objectifs spécifie les attendus d'un enseignement supérieur professionnalisant. S'appuyant sur le double registre savoirs/savoir-faire, notre stratégie vise à inscrire également la formation dans le cadre d'un enseignement universitaire à part entière, favorisant ainsi d'éventuelles réorientations en cours de cursus.

Si le principal objectif pédagogique du cycle licence consiste à donner aux enseignements une cohérence autour de la culture de projet, le cycle master développe et approfondit cette spécificité en s'appuyant sur un des axes forts structurant le projet d'établissement : construire une culture de la Recherche.

Un cycle d'initiation à la recherche en architecture.

L'ENSA Toulouse s'est très tôt mobilisée sur cet axe fort grâce au dynamisme et à la structure du LRA. La diversité des enseignements de séminaire et la mise en place d'un parcours recherche participent de cet effort.

Un cycle privilégié pour bénéficier du croisement culturel et de la qualité des échanges dus à la mobilité étudiante.

Grâce aux nombreux partenariats locaux (CMAV, musée des abattoirs, etc..) les étudiants ont accès aux cycles de

conférences et expositions et participent pleinement aux activités et festivals tels que la Novela ou le Printemps de septembre.

Objectifs

La formation, sanctionnée par un diplôme national, débouche sur une entrée dans la vie active ou peut être complétée, au sein même de l'établissement, par :

- un doctorat
- une spécialisation post-diplôme. L'ENSA Toulouse offre par exemple accès à des post-master « master Européen Architecture et Développement durable », DPEA « Projet urbain, patrimoine et développement durable
- la préparation au concours des AUE
- ou la HMO-NP (Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en nom propre) nécessaire à l'exercice de la maîtrise d'œuvre

Savoir-faire et compétences

Les compétences attendues en fin de master sont définies de façon à permettre l'exercice dans l'espace Européen, et listées dans la Directive 2005/36CE du Parlement Européen du 7 septembre 2005, relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles – section 8 -Architecte- article 46 Formation d'architecte :

« L'enseignement de l'architecture maintient un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation en architecture et garantit au moins l'acquisition des connaissances, aptitudes et compétences suivantes :

- a) aptitude à concevoir des réalisations architecturales répondant à la fois à des exigences esthétiques et techniques;
- b) connaissance adéquate de l'histoire et des théories de l'architecture ainsi que des arts, des technologies et des sciences humaines connexes;
- c) connaissance des beaux-arts en tant que facteurs susceptibles d'influer sur la qualité de la conception architecturale;

d) connaissance adéquate en ce qui concerne l'urbanisme, la planification et les techniques mises en œuvre dans le processus de planification;

e) compréhension des relations entre les hommes et les créations architecturales, d'une part, les créations architecturales et leur environnement, d'autre part, ainsi que de la nécessité d'accorder entre eux créations architecturales et espaces en fonction des nécessités et de l'échelle humaine;

f) compréhension de la profession d'architecte et de son rôle dans la société, notamment en élaborant des projets compte tenu des facteurs sociaux;

g) connaissance des méthodes de recherche et de préparation du projet de construction;

h) connaissance des problèmes de conception structurale, de construction et de génie civil liés à la conception des bâtiments;

i) connaissance appropriée des problèmes physiques et des technologies ainsi que celle de la fonction des constructions, de manière à doter celles-ci de tous les éléments de confort intérieur et de protection climatique, dans le cadre du développement durable;

j) capacité technique lui permettant de concevoir des constructions satisfaisant aux exigences des usagers tout en respectant les limites imposées par les impératifs des budgets et des réglementations en matière de construction;

k) connaissance appropriée des industries, des organisations, des réglementations et des procédures intervenant lors de la concrétisation des projets en bâtiment et de l'intégration des plans dans la planification.»

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en 2^{ème} cycle est principalement conditionnée par l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle (DEEA).

Notre établissement est également fortement sollicité par des candidats souhaitant faire valider des acquis (professionnels ou universitaires) ou étrangers (hors UE et EEE) souhaitant élargir et compléter leurs savoirs et savoirs-faire en validant un diplôme français.

L'ENSA-Toulouse ouvre également l'accès à ses cycles d'études aux étudiants étrangers. Par étudiants étrangers il faut entendre, hors UE et EEE, de nationalité étrangère, non inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur européen ou déjà titulaire d'un diplôme secondaire ou universitaire français ou européen. Les ENSA utilisent l'interface en ligne CampusFrance pour la sélection de ces derniers.

Et après...

Poursuite d'études

Après le master, les poursuites d'études possibles sont :

- l'inscription en HMONP : une cinquantaine d'inscrits chaque année, dont une partie a exercé une activité professionnelle à la sortie du master.
- le master en génie civil à l'INSA pour les étudiants engagés dans le double cursus
- les formations post-master proposés par l'ENSA Toulouse ou d'autres structures
- l'inscription en doctorat

Contact(s)

Contacts

Béatrice Bégault

☎ 06 03 62 80 20

✉ beatrice.begault@toulouse.archi.fr

Marie-Josée Poumirol

☎ 05 62 11 50 43

✉ marie-josee.poumirol@toulouse.archi.fr

Infos pratiques

Contacts

Béatrice Bégault

☎ 06 03 62 80 20

✉ beatrice.begault@toulouse.archi.fr

Marie-Josée Poumirol

☎ 05 62 11 50 43

✉ marie-josee.poumirol@toulouse.archi.fr

Lieu(x)

📍 Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

🔗 <https://www.toulouse.archi.fr/fr/formation-initiale/diplome-detat-darchitecture-master>

Programme

Organisation

L'organisation générale du cycle se fonde sur:

- l'enseignement du projet, qui sur quatre semestres (de S7 à S10), offre à l'étudiant un espace d'expérimentation de la conception architecturale, urbaine et paysagère et d'approfondissement des méthodes et savoirs qui lui sont associés;
- l'exercice d'une réflexion théorique et critique au sein de séminaires développant chacun une problématique transversale à plusieurs des six regroupements du Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) :
 - o environnement et paysage,
 - o art, architecture, conception
 - o patrimoine architectural
 - o formes spatiales/formes sociales
 - o nouveaux territoires urbains
 - o architectures numériques
- des enseignements délivrés à toute la promotion pour compléter les savoirs assimilés et qui, selon la spécificité des champs disciplinaires de l'enseignement de l'architecture, renforcent les apports théoriques et pratiques sur les thèmes communs propres aux enseignements de projet des trois premiers semestres ;
- des enseignements optionnels d'ouverture ;
- des stages pratiques

Master 1

Semestre 7

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Projet de logements et quartier durable	UE				13
Habitat collectif en centre ville	UE				13
Penser l'habitat	UE				13
Matières d'architecture : l'espace habité	UE				13
Learning from	UE				13
Environnement, Paysage et Architecture	UE				13
Patrimoines, théories et dispositifs	UE				13
Architectures numériques	UE				13

Architecture, Territoire, Société	UE	13
Entre Art et architecture : esthétique de la mise en espace	UE	13
Images de ville	UE	13
Trois apports aux pratiques architecturales 1	UE	4
Enseignements facultatifs : Intensif Outils Infographie	UE	0

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Learning from	UE				13
Théorie et pratique du projet avec l'existant : l'équipement	UE				13
Utopies métropolitaines	UE				13
Matières d'architecture : l'espace partagé	UE				13
Territoire de nature : architecture et quartier durable	UE				13
Environnement, Paysage, Architecture	UE				13
Patrimoines, théories et dispositifs	UE				13
Architectures numériques	UE				13
Architectue, territoire, société	UE				13
Entre Art et Architecture : esthétique de la mise en espace	UE				13
Images de villes	UE				13
Trois apports aux pratiques architecturales 2	UE				4
Enseignements facultatifs	UE				

Master 2

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Habiter le lieu	UE				23
Patrimoines en projet	UE				
Utopies communautaires. Mixités urbaines et sociales	UE				23
Les nouveaux territoires de l'habitat	UE				23
Composition critique - Espace - Représentation	UE				23

Trois apports aux pratiques architecturales 3	UE	4
---	----	---

Module d'Ouverture	UE	3
--------------------	----	---

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Projet architectural, urbain et paysager	UE				12
Complexité patrimoniale d'un morceau de ville	UE				12
Utopies métropolitaines : matières de ville	UE				12
Architectures, Territoires, Sociétés	UE				12
Espace contemporain	UE				12
Bâtir l'architecture	UE				12
Fin de parcours Master	UE				